

Rapport d'activités 2016

Assemblée générale – 1er avril 2017



Département d'Eure-et-Loir
Délégué départemental : Pierre Boudier

✓ Espaces naturels préservés

✓ Espace naturel sensible de La Ferté-Vidame

✓ Étang de la Benette, Senonches

✓ Étang de l'Isle, Senonches

✓ Tourbière des Froux, Manou

✓ La Haute Brosse, Manou

✓ Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès

✓ Espace naturel sensible de la vallée de l'Aigre

✓ Moulin Rouge, Cloyes-les-Trois-rivières

✓ Moulin Haton et Moulin d'Anveau, Cloyes-les-Trois-rivières

✓ Côtes de Boncourt, Oulins

✓ Réserve naturelle régionale Vallée des Cailles, Boncourt

✓ Côte de Montreuil, Montreuil

✓ Espace naturel sensible de la vallée de l'Eure

✓ Les Pelouses de Bonville, Bleury-Saint-Symphorien

✓ Les Grands Marais, Auneau, Roinville-sous-Auneau, Oinville-sous-Auneau

✓ Mise en œuvre du plan d'actions mares

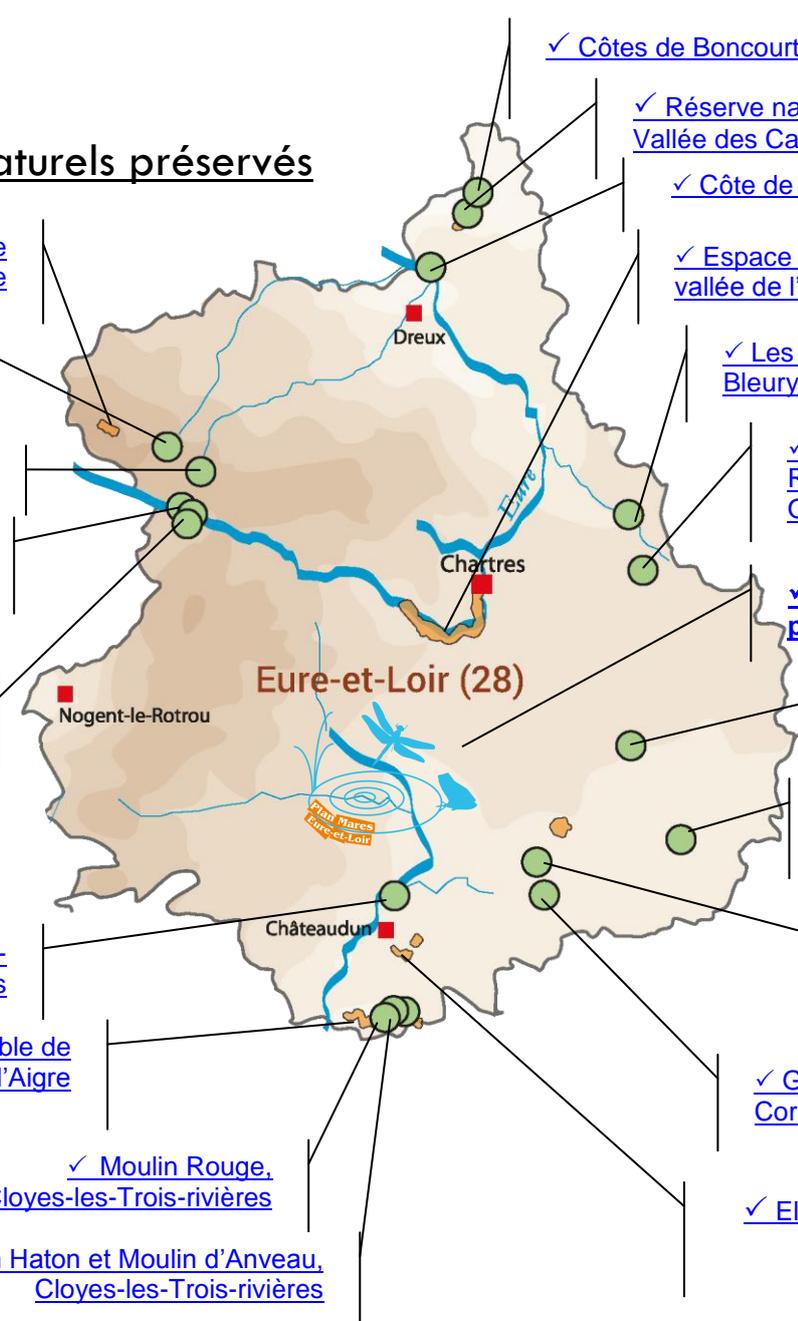
✓ La Michellerie, Prasville

✓ Butte Montmarthe, Tillay-le-Péneux

✓ Moronville, Courbehaye

✓ Gas de Pendloup, Cormainville

✓ Élément Air Rattaché 279 (ex base aérienne de Châteaudun)



✓ Actions transversales ou hors site

Côte de Montreuil, Montreuil

Conservatrice : Aurore Frérot



PROTÉGER

Plusieurs autres secteurs de pelouses que ce site ont un potentiel pour une future gestion. Actuellement à l'abandon, ces terrains se referment sous l'effet de la dynamique végétale naturelle. Accueillant des populations d'espèces végétales patrimoniales, l'effort de prospection foncière doit être poursuivi afin de préserver la connexion entre les pelouses encore existantes sur le coteau.

Par l'intermédiaire d'une convention-cadre signée depuis 2010 entre la SAFER du Centre et le Cen Centre-Val de Loire, deux entrevues par an sont tenues entre l'antenne de Chartres et le service départemental d'Eure-et-Loir de la SAFER afin de faire le bilan entre les souhaits d'acquisition du Cen pour consolider la cohérence foncière des sites gérés et les actions de prospection foncière menées par la SAFER 28.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé par le Foyer d'accueil chartrain.

Les travaux de broyage de pelouses sèches ont été réalisés par l'Entreprise Cirade Environnement sur financement Natura 2000 en octobre 2015.



Entretien mécanique des pelouses – Cen Centre/S. Garbar



VALORISER

Animations publiques :

Le 16 avril, une balade nature a été proposée par Pierre Boudier dans le cadre des Naturalies organisées par la ville de Dreux. Cette animation a été suivie par 18 personnes.

Aurore Frérot, Conservatrice bénévole du site, a fait découvrir l'ornithologie à 5 personnes lors de son animation du 30 mai 2016.

Dans le cadre de l'événement régional Ecôpole « Naturellement dehors », un rallye nature intitulé « Sur la route des épices » a réuni 7 participants. Le rallye s'est clôturé par un déjeuner concocté avec des plantes sauvages et des produits du terroir.



Découverte libre :

Le site est non accessible librement mais on peut le longer à pied en empruntant le GR 22 qui monte sur le coteau pour rejoindre le chemin de ronde en lisière de forêt. La forte pente et le morcellement des parcelles préservées par le Conservatoire constituent des handicaps à l'aménagement.

Étang de la Benette, Senonches

Conservateur : Michel Boin

Conservateur-adjoint : Daniel Esnault



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé en le 18 juin 2016 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

Le site est par ailleurs d'une richesse exceptionnelle en odonates puisque 34 espèces ont été observées au moins une fois dont les 2/3 sont reproductrices sur l'étang.

Le suivi réalisé entre 2011 et 2013 a permis d'y observer 81% des libellules d'Eure-et-Loir. Cette diversité est remarquable pour un étang forestier de taille moyenne.



PROTÉGER

Le 15 février 2016, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été signé pour ce site dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP). Il s'agit du seul site préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir bénéficiant de ce type de protection.



GÉRER

Un débroussaillage des rejets ligneux a été réalisé en septembre 2015 par le Foyer d'Accueil Chartrain.

L'entretien du crapauduc a été effectué par le Foyer d'accueil chartrain tout comme l'entretien du sentier.

L'opération annuelle d'arrachage manuel de la Renouée du Japon a été réalisée en juillet 2016 par le Foyer d'Accueil Chartrain durant la fin du mois de juin et le début du mois de juillet.

L'étang a été mis en vidange à partir du 10 octobre 2016, avant d'être pêché le 5 novembre.



VALORISER

Animations publiques :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Comme chaque année, une animation crépusculaire était organisée dans le cadre de « Fréquence grenouille ». Elle était prévue le 19 mars et était intitulée « Les princes de la Benette ». Malheureusement, celle-ci a dû être annulée faute de participants.

L'animation du 13 août intitulée « Les dragons des airs » sur la thématique des odonates a connu un vif succès puisque 22 personnes y ont participé.



CHASSE. Les participants écoutent avec attention, l'animateur Sylvain Garbar, et observent les grandes herbes pour capturer un spécimen.

Le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val-de-Loire a recensé en Eure-et-Loir plus de quarante espèces de libellules.

Six espèces sont présentes de manière continue à l'étang de la Bénette, notamment l'agrion, leste vert, orthétrum reticulé, et le sympétrum sanguin.

Carnivores

Lors d'une sortie organisée samedi et guidée par Sylvain Garbar, animateur, une vingtaine de personnes se sont approchées au plus près de ces libellules. Les participants munis d'épuisettes, ont réalisé

quelques captures. Proies relâchées rapidement après leur identification. Le petit Raphaël a capturé un orthétrum reticulé.

Les participants ont pu apercevoir des sympétrum sanguin. Ce sont des libellules de couleur rouge. Ils ont aussi observé des libellules aériennes et des libellules aquatiques qui se trouvent dans la vase, plus exactement leur larve. Elles stagnent durant 7 années avant d'émerger. Durant ce temps, elles se nourrissent de têtards en saison, et sont de manière générale carnivores. ■

Ch.Th.

Projet pédagogique :

Un projet pédagogique de 3 séances a été réalisé avec les 14 élèves en terminale STAV du lycée agricole de La Saussaye.

Ce projet avait pour objectif d'exposer les problématiques de gestion et de valorisation d'un espace naturel remarquable. Une séance d'une journée sur le terrain s'est déroulée le 31 mars 2016 durant laquelle un inventaire des amphibiens a été effectué grâce à des pièges bouteille.

lecho**republicain**.fr

EURE-ET-LOIR > PAYS DROUAIS > SENONCHES 02/04/16 - 06H00

Des lycéens de la Saussaye à l'étang



Une lycéenne retire un piège placé dans l'étang pour capturer des amphibiens. - Thireau Chantal

conservatoire du patrimoine à Orléans.
Un sentier en projet

Dans les pièges, ils ont trouvé huit crapauds communs et deux tritons palmés.

Les lycéens se sont interrogés sur l'utilité de préserver les grenouilles. Leur professeur leur a rappelé qu'elles ont un rôle important au niveau du cycle, et un rôle épurateur de l'eau.

Les jeunes gens de la Saussaye ont une mission à accomplir. Ils ont un projet de sentier.

Les lycéens doivent concevoir un dispositif d'accueil avec des panneaux illustrés de photos, contenant du texte, en respectant la charte. Le but est de sensibiliser le public à la richesse de la zone humide et le respect du patrimoine. Ce travail devra être remis avant le 20 avril à Sylvain Garbar.

Par ailleurs, les lycéens devront être les messagers de ce qu'ils ont vécu et appris à l'étang de la Benette et devront en faire profiter leurs camarades de première année au lycée de la Saussaye.

Ch.Th.

Treize lycéens de terminale STAV de la Saussaye à Chartres, accompagnés de leur professeur Philippe Deniel, professeur d'aménagement, sont venus jeudi à l'étang de la Benette.

Ces jeunes, qui étudient les milieux humides et leurs habitants dont les amphibiens, ont examiné les pièges tendus par Sylvain Garbar, animateur du

Réunion publique :

Dans le cadre du renouvellement des plans de gestion des sites des Étangs de l'Isle et de la Benette, une réunion publique s'est déroulée le 19 octobre 2016 en salle annexe de la mairie. Cette réunion a été suivie par 19 personnes dont M. Le Maire et deux autres élus.

SENONCHES

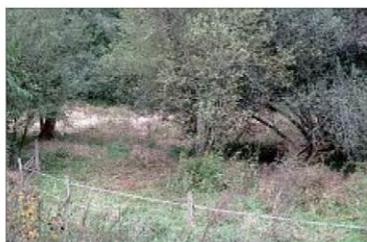
L'Echo républicain - 23/10/2016

Pour que la nature reprenne ses droits

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a présenté les plans de gestion des sites naturels des étangs de l'Isle et de la Benette.

Les nouveaux plans de gestion s'étendent sur 15 ans. Ils ont été présentés par Benoît Allard, chargé de mission territoriale et responsable de l'antenne de Chartres du conservatoire, mais aussi Marie Houessé chargée d'études, et Sylvain Garbar animateur.

1 L'étang de l'Isle. Il se situe entre les rues du Vieux Fourmeaux et des Laitiers, en bordure du ruisseau canalisé de Saint-Cyr. Asséché au XVIII^e siècle, cet ancien étang représente un réel coin de nature au cœur de Senonches. En 1999, le Conservatoire s'est porté acquéreur de 4 hectares divisés en 2 parcelles, séparées par le chemin des Esseaux, ancienne digue de l'étang. Aujourd'hui encore, la végétation typique



SITES NATURELS. L'étang de l'Isle a été asséché, il offre une végétation typique des zones humides.

des zones humides, dense et exubérante, joue un rôle de filtre des eaux. De nombreuses espèces animales y vivent. Le conservatoire veut créer un sentier de découverte en 2018. Deux circuits seront aménagés. Dont un accessible aux personnes à mobilité réduite. Ainsi le public pourra découvrir la faune et la flore qui sévissent dans ce milieu.

2 L'étang de la Benette. Cet étang de 9 hectares est remarquable par son eau oligotrophe (pauvre en matière organique) permettant le développement d'une flore spécifique menacée. On y retrouve par exemple de vastes tapis de Littorelle à une fleur, plante protégée en région Centre Val de Loire. Mais l'étang est aussi un lieu de reproduction des

amphibiens (crapauds, tritons, grenouilles et salamandre), tous protégés en France. Le crapauduc doit d'ailleurs être restauré.

L'étang est également remarquable par la présence de 34 espèces d'odonates (libellules et demoiselles) sur les 41 connues sur le département d'Eure-et-Loir. Pour protéger ces richesses, il bénéficie depuis 2016 d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Ch. Th

BUDGET

Coût. Le coût total des opérations qui seront conduites sur 16 ans, pour l'étang de l'Isle 235.000 € ; pour l'étang de la Benette 150.000 euros HT. Des aides financières sont allouées au conservatoire en provenance de la région, de l'Europe, du département et de l'agence de l'eau Seine Normandie.



Découverte libre :

Le site est accessible au public dans sa partie nord avec possibilité de stationner sur le parking le long de la RD941.

Information du public :

Sur le site, il existe deux panneaux d'information, l'un au niveau du parking, l'autre au niveau des tables de pique-nique. Le poster illustré de ce site est largement distribué gracieusement.

Depuis le début de l'année, la plaquette de présentation du site naturel préservé de l'Étang de la Benette a été diffusée en 837 exemplaires, notamment lors des bourses touristiques auprès des offices du tourisme du département qui seront réapprovisionnés tout au long de l'année.

Étang de l'Isle, Senonches

Conservateur : Michel Boin

Conservateur-adjoint : Claude Legrand



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé en le 9 mars 2016 par le Conseil d'administration du Conservatoire.



GÉRER

Les deux Konik polski de l'IME de Manou ont pâturé durant deux semaines sur les parcelles communales et celles du Conservatoire. Les refus de pâturage seront débroussaillés par l'IME de La Loupe en début d'année 2017.

L'arrachage manuel des quatre stations de Renouée du Japon a été mis en œuvre durant le début du mois de juillet 2016 par le Foyer d'accueil chartrain. Deux passages ont été nécessaires pour l'entretien des infrastructures et du sentier.



VALORISER

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son agenda.

Dans le cadre de la journée internationale de la chauve-souris, une conférence suivie d'une balade nature a été proposée le 27 août 2016. Celle-ci a connu un franc succès puisque 25 personnes y ont assisté.

Balade nocturne avec Dracula



Ces mammifères sortent sous les étoiles. - ECHO REPUBLICAIN Photo

Les chauves-souris habitent aussi à Senonches.

À l'occasion de la 20^e Nuit internationale de la chauve-souris, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise une balade nature gratuite intitulée Une nuit

avec les chauves-souris, samedi dès 20 heures sur le site naturel préservé de l'Étang de l'Isle à Senonches.

25 personnes

Cette soirée sera l'occasion de découvrir les fascinantes reines de la nuit.

Une présentation en salle à 20 heures permettra de mieux connaître les chauves-souris, leurs mœurs et les espèces locales.

Puis, les participants se rendront sur le site naturel préservé de l'Étang de l'Isle pour tenter de les observer et de les écouter grâce à un détecteur spécial.

Cette sortie à l'étang ne peut accueillir que 25 personnes. Il est impératif de s'inscrire.

Un animateur accompagnera les participants tout au long de cette soirée.

Inscriptions. Le nombre de places étant limité pour la seconde partie de soirée, une inscription est obligatoire auprès du Conservatoire. Tél : 02.37.28.90.91. ou 06.01.01.44.62.

Ch.T.
EURE-ET-LOIR
CENTRE
France / Monde
Abondant 18/09/2016 - 17:34 Les jeunes de Bû s'engagent



Chartres 18/09/2016 - 17:14 Tous les résultats sportifs du week-end
Chartres 18/09/2016 - 17:14 Rugby / Féd 2 : le RCM s'impose à Saint-Junien

Réunion publique :

Dans le cadre du renouvellement des plans de gestion des sites des Étangs de l'Isle et la Benette, une réunion publique s'est déroulée le 19 octobre 2016 en salle annexe de la mairie. Cette réunion a été suivie par 19 personnes dont M. Le Maire et 2 autres élus.

Découverte libre :

Le site est accessible pour partie à pied en empruntant la digue des Esseaux. L'Étang de l'Isle étant difficilement accessible en raison de la densité de végétation et l'état tourbeux du sol, aucun itinéraire de découverte libre n'y a encore été créé.

Information du public :

A l'entrée du site, chemin des Esseaux, il existe un panneau d'information sur les richesses naturelles du site.

Gas de Pendloup, Cormainville

Conservateur : Pierre Boudier



CONNAÎTRE

La notice de gestion de ce site est en cours de réactualisation.



PROTÉGER

Plusieurs secteurs de pelouses, très proches du Gas de Pendloup, seraient potentiellement très intéressants à protéger et à gérer.

Ainsi, par l'intermédiaire de la convention cadre signée depuis 2010 entre la SAFER du Centre et le Cen, un effort de prospection foncière pourra être fourni afin de créer des opportunités de connexion entre les pelouses encore existantes et le Gas de Pendloup.



VALORISER

Formation à destination des conservateurs bénévoles de sites :

Pierre Boudier, délégué départemental pour l'Eure-et-Loir et conservateur du site du Gas de Pendloup, a proposé une formation botanique aux conservateurs bénévoles de sites le 16 septembre. Celle-ci a été suivie par 5 personnes. Elle a notamment permis de confirmer la présence de plusieurs stations d'Odontite de Jaubert, plante protégée au niveau national.

Les Grands Marais, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Conservateur : Mathieu de Florès



PROTÉGER

La phase 1 de l'étude foncière sur les biens sans maîtres a été réalisée par la SAFER d'Eure-et-Loir. Un point sera fait sur ce dossier avec la commune en 2017.



GÉRER

4 passages sont réalisés durant l'année par le Foyer d'accueil chartrain pour l'entretien des infrastructures et du sentier.

Suite aux intempéries du mois de juin, le sentier de découverte a dû être fermé pour des raisons de sécurité.



VALORISER

Animations publiques :

La balade nature intitulée « La danse des tritons aux Grands-Marais », organisée le soir du samedi 23 mars en partenariat avec la Ville d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien dans le cadre de l'opération nationale « Fréquence grenouille », a malheureusement été annulée. L'accès au site était rendu impossible par les précipitations.

Afin de remédier à cette annulation, l'animation sera désormais décalée plus tard dans la saison.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier balisé de 2 km. Inondé une grande majorité de l'année, il nécessite toutefois de porter des bottes pour être suivi dans son intégralité. Le nouveau plan de gestion prévoit la mise en place d'un sentier sur pilotis permettant la découverte du site à pied sec toute l'année.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du pont qui franchit la Voise, un panneau informant sur les richesses de cette zone humide est installé. Le poster illustré de ce site est largement distribué, gracieusement.

Moronville, Courbehaye

Conservateur : Jean-Paul Garnier



CONNAÎTRE

Une prospection dans la buxaie à la recherche des lichens a été réalisée le 25 juillet 2016 par Marie-Claude Derrien, Jeannine Demeulant et Pierre Boudier. 17 espèces ont été observées dont 14 nouvelles pour l'Eure-et-Loir.



VALORISER

Animation publique :

Une balade nature intitulée « Les orchidées de Moronville » a été organisée en partenariat avec la Maison de la Beauce dans le cadre de la Fête de la Nature le vendredi 20 mai. Suivie par 7 personnes, elle a permis de faire découvrir la richesse florale du site et sa gestion par le Conservatoire. Cette sortie a bénéficié d'un article dans La République du Centre du 22/05/2016.

Découverte libre :

Ce site est privé et chassé en automne-hiver, il n'est donc pas accessible au public en visite libre.

Information du public :

Un petit panneau d'information est disposé le long de la RD 132-6 au niveau du pont sur la Conie.

Formation à destination des conservateurs bénévoles de sites :

Pierre Boudier, délégué départemental pour l'Eure-et-Loir, a proposé une formation botanique aux conservateurs bénévoles de sites le 16 septembre à la suite de celle sur le Gas de Pendloup. Celle-ci a été suivie par 5 personnes.

La rep du 22/05/2016

À la découverte des orchidées sauvages à Courbehaye

1



Accroupi, Tony écarte les herbes dévoilant une fleur. - LEJEUNE André

Le conservatoire des espaces naturels de la région Centre-Val de Loire a reçu, vendredi, une douzaine d'amateurs devant l'église de Commailville. Tous ont pu admirer l'architecture de la grange dimière et du clocher.

Ils ont ensuite rejoint la ferme de Moronville, à Courbehaye, où le conservatoire est gestionnaire de plusieurs dizaines d'hectares. Après la présentation de cet espace qui regroupe des marais et des plateaux calcicoles, autour de la Conie, Tony Chevallier, animateur, a guidé les amateurs à la recherche des orchidées sauvages, ces taches rouges ou blanches disséminées au milieu des hautes herbes.

Au fur et à mesure de la balade, les arrêts se sont multipliés pour écouter les explications du guide et, pour certains, se mettre à genoux pour prendre une photo d'un orchis ou d'un ophris, variétés d'orchidées.

Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur : poste à pourvoir



GÉRER

Une coupe de quelques ligneux a été effectuée en régie, en fin d'année 2015 afin d'améliorer la vision depuis l'observatoire.

Le débroussaillage en mode bisannuel de la roselière et de la lisière humide sera réalisé en décembre 2016 ou début d'année 2017 par le Foyer d'accueil chartrain.

L'observatoire a été vandalisé : destruction de la porte d'entrée, arrachage des panneaux intérieurs et des volets par des tags. Une plainte a été déposée par la mairie de Donnemain-Saint-Mamès.

Le Conservatoire disposait d'un deuxième jeu de panneaux permettant leur remplacement.

Un rendez-vous d'expertise est planifié auprès de l'assurance du Conservatoire durant le mois de décembre pour une remise en état de l'observatoire et l'effacement des tags.



VALORISER

Animation publique :

La balade nature « Oiseaux et fleurs, les Marais dans toute leur splendeur » organisée le 17 septembre en partenariat avec la mairie de Donnemain-Saint-Mamès dans le cadre des journées européennes du patrimoine, a regroupé 6 participants. Un article a été publié dans l'écho Républicain.

Découverte libre :

Le site n'est pas accessible au public non accompagné mais il peut être découvert depuis le chemin rural qui relie Dheury à la ferme du Goulet en rive droite ou depuis la rive gauche à Beaulieu grâce à un observatoire qui offre un point de vue sur la rivière et le marais.

Information du public :

Des panneaux d'interprétation sont installés au lavoir et à l'observatoire afin d'en savoir davantage sur les richesses et l'histoire de la Conie ainsi que sur les marais, les roselières et leurs habitants. En début d'année 2016, les panneaux de l'observatoire ont été vandalisés.

Une plaquette de présentation du site naturel préservé des Marais est diffusée régulièrement lors d'animations, de bourses touristiques ou via les offices de tourisme. 686 exemplaires ont été diffusés durant l'année 2016.

Les marais de la Conie se dévoilent

DONNEMAIN-SAINTE-MAMÈS VIE PRATIQUE - CONDOMINATION

Publié le 20/09/2016



Tony Chevalier a montré la diversité naturelle des marais de la Conie. © Vellard Elise



C'est un lieu totalement inaccessible au public qui s'est laissé dévoiler, samedi, à Donnemain-Saint-Mamès. Cinq personnes ont suivi Tony Chevalier, animateur au Conservatoire des espaces naturels de la région Centre-Val de Loire, dans une balade nature pleine de surprises.

Espace protégé

Elle les a menées dans les marais de la Conie, au hameau de Dheury, où faune et flore sont apparues durablement ou furtivement. Tony Chevalier a expliqué le fonctionnement des plantes dans leur environnement naturel, leur implantation et leurs moyens de défense.

Sur un plan faunistique, divers oiseaux nichent dans les marais comme les pics, les phragmites des joncs ou le busard des roseaux. Y vivent aussi un nombre indéfini d'amphibiens, des chevreuils et des couleuvres à collier.

Les marais de la Conie sont un espace protégé dont la gestion a été confiée au Conservatoire des espaces naturels qui veut le restituer à la nature, pour y cultiver la diversité biologique.

Élise Vellard

Moulin Rouge, Cloyes-les-Trois-Rivières

Conservatrice : Sylvie Berthe



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des propriétaires privés, en partenariat avec le Conseil départemental, sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Une négociation pour l'acquisition foncière de quatre parcelles appartenant à deux propriétaires privés est en cours. L'acquisition de ces parcelles connectées au site du Moulin Rouge permettra d'apporter plus de cohérence sur la gestion de ce site remarquable.



VALORISER

Animations scolaires :

De mars à mai 2016, se sont quatre animations qui ont été réalisées avec l'école élémentaire de la Ferté-Villeneuve dans le cadre de l'opération nationale « Fréquence Grenouille ». Elles ont permis de faire découvrir aux 18 élèves de CP les grenouilles, amphibiens et plantes présent dans ces marais d'une grande richesse.

Animations publiques :

Le vendredi 15 avril, la balade nature « Fréquence Grenouille émet au Moulin rouge » co-organisée avec l'Écomusée de la Vallée de l'Aigre dans le cadre de « Fréquence Grenouille », a permis de sensibiliser 21 personnes aux zones humides et à leurs habitants.

Cette animation a bénéficié d'un article dans l'Echo républicain malheureusement non communiqué.

Découverte libre :

Ce site n'est pas accessible librement, on peut le longer à pied en empruntant divers chemins communaux qui le bordent.

Conseil d'administration :

Le 9 octobre, le Conseil d'administration du Conservatoire a visité le site de la Vallée de l'Aigre préalablement à une réunion de ses membres prévue à Cloyes-sur-le-Loir.

La visite s'est principalement déroulée sur la parcelle en propriété du Conseil départemental à proximité du Moulin de Saint-Laurent.



Moulin Haton, Cloyes les Trois Rivières

Conservatrice : Sylvie Berthe



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique le 27 mai 2015, et en Conseil d'administration le 20 juin 2015. Il a été élaboré pour la période 2015-2025 dans le cadre du plan de gestion global de l'ENS de la Vallée de l'Aigre.



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés, en partenariat avec le Conseil départemental, sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Une convention d'usage avec le propriétaire privé a été signée le 12 novembre 2015 pour une superficie totale de 1,65 hectares.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Moulin d'Anvault, Cloyes les Trois Rivières

Conservatrice : Sylvie Berthe



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de la Vallée de l'Aigre sera amendé pour intégrer ce nouveau site et proposer les opérations de gestion nécessaire à sa sauvegarde.



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés, en partenariat avec le Conseil départemental, sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Une convention d'usage avec les propriétaires privés a été signée le 24 septembre 2016 pour une superficie totale de 0,31 hectares.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles, Boncourt

Conservateur : Michel Joly



PROTÉGER

Un partenariat pour la préservation de ce site est en cours avec la commune propriétaire des parcelles concernées grâce à une convention signée en 1999 et renouvelée en 2009. Le Conservatoire est propriétaire de trois parcelles limitrophes de la réserve.

Comité de suivi de la Réserve Naturelle Régionale

Le classement en réserve naturelle régionale est encadré par un comité consultatif de gestion. Le comité de suivi s'est déroulé le 27 juin 2016 en présence de Benoît Fauchoux, Vice-président du Conseil régional en charge de la transition énergétique et de l'environnement. Il a pour vocation de suivre la mise en œuvre du plan de gestion, de veiller au bon fonctionnement de la réserve, à sa gestion, aux mesures de protection prévues, d'examiner les rapports d'activité, les comptes financiers et le budget prévisionnel. C'est un véritable outil de relation multipartenarial au service de la gestion de la Réserve et de la mise en œuvre des actions.



Comité de pilotage Natura 2000

Le comité de pilotage Natura 2000 « Vallée de l'Eure et vallons affluents aux environs d'Anet » s'est tenu à Boncourt le 12 octobre dernier. Il a été suivi par 22 techniciens et élus concernés par le Document d'objectifs.



GÉRER

Les 4 passages d'entretien du sentier ont été réalisés par Le Foyer d'accueil chartrain.

L'entretien des pelouses sèches et des zones restaurées a été réalisé par l'entreprise Cirade Environnement au début du mois de décembre 2016.

Le nouvel agriculteur locataire des parcelles agricoles communales et des parcelles nouvellement acquises par le Conservatoire a poursuivi, conformément aux recommandations du Conseil scientifique, une jachère spontanée couplé à un semis très léger de fétuque. Le développement du chardon est suivi avec vigilance.



VALORISER

Animations publiques :

Dans le cadre des Naturalies organisées par la ville de Dreux, Michel Joly a proposé une découverte du site auprès de 20 personnes le 17 avril.

Une animation intitulée « Orchidées sauvages » a été co-animée avec Michel Joly et organisée en partenariat avec les associations Bon'Eure de Vivre et Eure-et-Loir Nature, le samedi 11 juin. Celle-ci a permis la sensibilisation de 22 personnes.

Découverte libre :

Le site est accessible au public grâce à une boucle de 2,7 km.

Information du public :

Aux abords des pelouses, le sentier est muni d'un panneau d'information sur les richesses naturelles de la Vallée des Cailles.

La plaquette de présentation du site naturel préservé de la Vallée des Cailles est en rupture de stock.

Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, Manou

Conservateur : Jean-Louis Gillet



CONNAÎTRE

Plusieurs stations de Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) ont été découvertes en 2013 dans l'enclos pâturé par les chevaux Konik Polski. Cette présence met clairement en évidence l'intérêt du pâturage dans la gestion de ce milieu tourbeux.

La Grassette a été de nouveau observée cette année, durant le mois de juillet, avec une floraison plus précoce comparée à l'année dernière. La forte hygrométrie du site a vraisemblablement limité son développement pour cette saison.

Les différentes stations observées ont été matérialisées sur le terrain pour permettre un suivi de l'espèce.

Dans le cadre du programme SeinO, en lien avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, des indicateurs de suivi de la qualité des zones humides sont testés cette année en Eure-et-Loir. La Tourbière des Froux a été retenue comme site d'étude et un piézomètre a été installé en mars. Le but est de le laisser plusieurs années en place et d'effectuer des relevés annuels afin d'étudier les fluctuations de niveau d'eau de la tourbière. Des inventaires ont été réalisés sur la flore, les odonates, les amphibiens et les habitats naturels. Ils seront répétés sur plusieurs années et permettront d'établir des indicateurs.



Mise en place du piézomètre – Cen Centre-Val de Loire/M. Houessè



PROTÉGER

Suite à la vente des terrains situés en aval de la tourbière et dans un souhait de proposer des mesures de gestion conservatoire sur l'ensemble de l'écosystème tourbeux, une convention d'usage a été signée le 21 septembre 2015 avec le nouveau propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la tourbière. Cette convention concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 à 85 ca.

Cette signature permet de mettre en œuvre des actions de protection et de gestion d'habitats patrimoniaux sur une surface totale de plus de 12 hectares.



GÉRER

Les travaux de débroussaillage de la tourbière avec exportation des résidus ont été réalisés au mois d'octobre 2015 par le Foyer d'accueil chartrain.

Trois passages ont été réalisés par le Foyer d'accueil chartrain pour l'entretien des infrastructures et du sentier.

Le pâturage mis en œuvre par l'IME de Manou s'est déroulé durant le mois de septembre.

Les membres de l'association du Club de l'amitié et du temps libre de Mâle (Orne) se sont rendus à la Tourbière des Froux pour procéder à une récolte de molinie. L'objectif est de concevoir des ruchers à base de cette plante caractéristique des milieux humides. Après la fauche, la molinie est séchée, puis les brins sont placés en faisceau dans un anneau qui permet de constituer une sorte de boudin d'un diamètre régulier. Le tout est ensuite cousu en spirale grâce à de la ronce. Une centaine de mètres carrés de molinie tressée permet de constituer environ cinq ruchers. Un bel exemple de valorisation des produits de coupe à l'issue d'une opération de gestion Conservatoire !



VALORISER

Animations publiques :

Les balades nature sur ce site naturel sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

La balade nature « Les mille et une vies de la Tourbière » du 25 juin a dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes.

Un chantier de bénévoles a été organisé dans le cadre de l'opération « Chantiers d'automne ». Intitulé « dégommons les touradons ! », ce chantier a réuni 10 personnes.



Visite de la Direction départementale des territoires :

Pierre Boudier et Benoît Allard ont guidé 30 techniciens de la Direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir sur le site le 30 juin 2016.



Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier aménagé de pontons sur pilotis d'1,5 km au départ du parking du lavoir.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du lavoir, un nouveau panneau informant sur les caractéristiques de ce milieu très particulier a été installé ainsi que trois panneaux pédagogiques sur le ponton balayant les aspects de connaissance, de protection et de gestion du site.

Le livret édité par le Parc naturel régional du Perche a été réédité et la plaquette éditée par le Conservatoire est en rupture de stock.

La Haute Brosse Manou

Conservateur : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de ce nouveau site est en cours de rédaction.



PROTÉGER

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans a été signée le 21 septembre 2015 avec le nouveau propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux. Cette convention concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Cette signature permet de mettre en œuvre des actions de protection et de gestion d'habitats patrimoniaux sur une surface totale de plus de 12 hectares.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

La Michellerie, Prasville

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En juin 2016, l'observation de têtards de Crapauds calamites dans la mare créée il y a quelques années vient confirmer l'intérêt du site pour la préservation de cette espèce protégée au niveau national. Même si cette petite zone humide n'est pas en eau toute l'année, elle présente un réel intérêt pour la reproduction des amphibiens.

Un passage de suivi des Cedicnèmes criards a été réalisé l'après-midi du 7 juillet. Un individu a été entendu sur les parcelles de la Michellerie.



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 25 ans sur 36 ha a été signé entre le Conservatoire et le groupe Lafarge en 2011. Ce bail est associé à une convention de partenariat entre la Société des Matériaux de Beauce et le Conservatoire pour la réalisation du plan de gestion et d'un accompagnement de l'entreprise dans la restauration du site après exploitation.

La signature officielle de ce bail et de la convention de partenariat a eu lieu sur le site le 1^{er} juin 2012 en présence de tous les partenaires. Une visite du site a été proposée aux participants.

Dans une perspective d'extension foncière du site, une attention particulière est portée sur le coteau d'Ymonville, pelouse calcaire de 80 hectares, car ce secteur d'intérêt écologique fort constitue un continuum écologique certain avec le site de la Michellerie. Des échanges sont en cours avec la commune d'Ymonville, propriétaire de parcelles sur cet espace particulièrement patrimonial, afin d'échanger sur un éventuel partenariat en vue de préserver les pelouses de ce coteau.

Une plainte a été déposée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le 10 octobre dernier, suite à l'interpellation de plusieurs braconniers sur le site lors de l'ouverture de la chasse.



GÉRER

Une opération phare du plan de gestion a pu être mise en place par la pose de 2 500 m de clôtures fixes électrifiées installée par un éleveur local, Monsieur Nicolas Maucourt, à la fin du mois de mars 2016.

Les matériaux pour la clôture ont été commandés chez Généform, un revendeur de la société Gallagher, suite aux procédures de mise en concurrence du Conservatoire. Ces deux sociétés étaient présentes pour le démarrage du chantier le 22 mars 2016.

Les pieux ont été commandés auprès de la SARL Bossard. Leur mise en place a été faite gracieusement par Hervé Fauconnier à l'aide d'un Brise Roche Hydraulique.

La clôture fixe électrifiée est un véritable gage de sécurité vis-à-vis de la proximité de la route nationale et de la carrière.

Le site est maintenant pâturé par un troupeau d'une trentaine de Bleues du Maine depuis le début du mois de juin. Le pâturage s'effectue par placettes grâce à des clôtures mobiles afin d'obtenir une pression de pâturage suffisante.

Ce retour du mouton en Beauce est une réussite vis-à-vis des objectifs à long terme du plan de gestion du site et du développement d'une activité économique locale.

Depuis le 29 octobre, Lucine a rejoint le troupeau. Ce « patou », une chienne Berger des Pyrénées, permet de sécuriser le troupeau. Une signalétique spécifique sera installée de long du chemin communal en début d'année 2017.

Compte tenu de la météo et de la période d'agnelage, le troupeau a été retiré du site au début du mois de janvier 2017 pour rejoindre la bergerie avant de revenir aux alentours du mois de mars.

A compter du printemps 2017, cinq à dix chèvres de Lorraine viendront compléter le troupeau offrant un mélange ovin/caprin particulièrement intéressant pour la restauration et l'entretien du site.

En effet, les chèvres permettront une restauration du site par la consommation des ligneux et des fourrés de ronces, tandis que les moutons se chargeront de l'entretien de la strate herbacée. Les chèvres sont de véritables débroussailluses et les moutons des tondeuses !



VALORISER

Animation publique :

La balade nature « La Michellerie, œdicnèmes et tombereaux vous accueillent » organisée gratuitement en partenariat avec la Société des Matériaux de Beauce prévue le 10 septembre 2016, a malheureusement été annulée en raison de la sécheresse du site rendant impossible toute observation de la faune ou de la flore.

Animations et réunions ponctuelles :

Lors du lancement du pastoralisme sur le site par le troupeau de Nicolas Maucourt, une invitation a permis de réunir sur le site, les élus, les salariés de SMA, Lafarge et du Conservatoire mais également les membres des associations locales (de chasse, de protection de l'environnement ou culturelle). Au total se sont plus d'une vingtaine de personnes qui se sont retrouvées à la Michellerie pour découvrir le pastoralisme, la gestion du site et le partenariat qui lie le Conservatoire, Société des Matériaux de Beauce et à la commune de Prasville.



Le pâturage a fait l'objet de la une et d'un article dans l'Echo républicain du 11 juillet 2016



Pourquoi les balles et ballots sont-ils ronds ou carrés ?
AGRICULTURE. Des réponses sur fond de moisson désastreuse. **PAGE 5**

l'echo
L'ÉCHO
 RÉPUBLICAIN

CHARTRES
Un DJ a fait la première partie de David Guetta

BEHOBREY
Il s'était enfui avec son bébé : 18 mois de prison

COUF
Le Nogentais Julien Quesne en piste à Rio

ROCHES
Dreux veut relancer le terrain de cross

PIÈTRE ASSASSINÉ EN SEINE-MARITIME
Un homme, en contact avec les tueurs, en garde à vue

Les "moutondeuses"



EURE-ET-LOIR. Laissez des moutons s'occuper de la tonte d'ex-pâtures vierges, une idée vieille comme le monde et qui, pourtant, avait presque disparu. Elle refait surface dans le département.

ENVIRONNEMENT. Vertueuse démarche environnementale, l'écopâturage fait des adeptes. Tant pour son côté écologique qu'économique. **www.lesmoutondeuses.com**

PROPOS D'UN JOUR
Deux positions ? La piscine de Mérou. Inaugurée en 2014, elle a fait l'objet de deux mises en danger pour des raisons de sécurité. Des travaux sont en cours.

FINA AIRWEAVE COUPE DU MONDE DE NATATION
 PARIS-CHARTRES 2016 - 28-27 AOÛT

CHARTRES L'ODYSSÉE
 SWIMMING WORLD CUP

Estivités



ÉCOPÂTURAGE ■ Sur les espaces verts d'Eure-et-Loir, une vieille tradition refait surface : le pastoralisme. Des moutons à la place des tondeuses

LOIRET. Laissez des moutons s'occuper de la tonte d'ex-pâtures vierges, une idée vieille comme le monde et qui, pourtant, avait presque disparu. Elle refait surface dans le département.

ENVIRONNEMENT. Vertueuse démarche environnementale, l'écopâturage fait des adeptes. Tant pour son côté écologique qu'économique. **www.lesmoutondeuses.com**

Le projet a été lancé par le Conservatoire des espaces naturels du Centre-Val de Loire. Désormais, ces 25 hectares de prairie sont le théâtre de nouvelles formes de pratiques agricoles. Le pastoralisme, ou écopâturage, est une méthode de gestion qui consiste à laisser des moutons paître sur une parcelle pendant une période déterminée. Cette pratique permet de maintenir la prairie en état de friche, ce qui favorise la biodiversité. Les moutons mangent l'herbe au pied des arbres, dégageant ainsi le sol, ce qui permet au paturage de bénéficier aux plantes les plus basses. C'est également pour eux un moyen de se débarrasser des mauvaises herbes. Les moutons sont donc très utiles pour le maintien des prairies.



Reportage sur France 3 Centre-Val de Loire :

France 3 «Centre-Val de Loire » a consacré un reportage de deux minutes lors du journal télévisé du 23 juillet 2016 relatant la gestion mise en place sur la carrière réhabilitée et notamment le lancement du pâturage.



Le tournage a été réalisé le 28 juin 2016.

Découverte libre :

Les deux parties du site ne sont pas aménagées pour accueillir des visiteurs en visite libre mais elles peuvent être longées par des chemins communaux. Un projet de sentier pédagogique est actuellement en cours de concertation.

Les Côtes de Boncourt

Oulins

Conservateur : Poste à pourvoir



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 40 ans sur 6,13 ha a été signé entre le Conservatoire et la commune d'Oulins le 30 octobre 2015.



GÉRER

Le plan de gestion de ce nouveau site est en cours de rédaction.



VALORISER

Formation à destination des conservateurs bénévoles de sites :

Pierre Boudier, délégué départemental pour l'Eure-et-Loir et conservateur du site du Gas de Pendloup, a proposé une formation botanique à trois conservateurs bénévoles le 3 juin.



La Pelouse de Bonville, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Conservateur : Marina Dehaeck



CONNAÎTRE

Cette petite pelouse calcaire assez embroussaillée située sur un coteau ensoleillé a fait l'objet d'inventaires faunistiques et floristiques en 2012. Au printemps 2014 une floraison importante d'Orchis pyramidal, protégée en région Centre-Val de Loire, a été observée alors que l'entretien de la pelouse n'a pas débuté. Cette observation laisse entrevoir des potentialités de retour d'un certain nombre d'espèces de plantes, typiques des coteaux calcaires et rares en Eure-et-Loir, dès que les milieux herbacés seront entretenus.



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 30 ans sur 1,02 ha a été signé entre le Conservatoire et la commune en 2010.

Marina Dehaeck a été nommée conservatrice bénévole par le Conseil d'administration du 11 juin 2016.



VALORISER

Animations publiques :

Samedi 21 mai, la balade nature « Les orchidées de la Pelouse de Bonville » organisée en partenariat avec l'Association du Patrimoine des Vallées et la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien dans le cadre de la fête de la nature a intéressé 28 personnes.

Découverte libre :

Ce site n'est pas aménagé pour des visites libres. On peut le longer en empruntant la rue du Four à Chaux.

Il bénéficie également d'un panneau d'accueil situé au bord de la route ainsi que d'un banc installé par l'association du Patrimoine des Vallées et la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.



La Butte Montmarthe

Tillay-le-Péneux

Conservateur : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Une prospection lichénologique axée surtout sur les lichens saxicoles a été réalisée le 25 juillet 2016 par Marie-Claude Derrien, Jeannine Demeulant et Pierre Boudier. Sur 23 lichens récoltés, 17 sont nouveaux pour l'Eure-et-Loir et deux pour la région Centre-Val de Loire

Le plan de gestion de ce nouveau site sera réalisé en 2017.



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours sur la globalité du site.

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans a été signée avec la commune le 28 juin 2016 pour une superficie totale de 4,97 hectares.



VALORISER

Pierre Boudier, délégué départemental pour l'Eure-et-Loir et conservateur du site du Gas de Pendloup, a proposé une formation botanique à cinq conservateurs bénévoles de sites le 16 septembre.

Les Robichonneries, Manou

Conservateur : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de ce nouveau site sera réalisé en 2018.



PROTÉGER

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans avec le propriétaire a été signée le 11 mars 2016 pour une superficie totale de 2,1 hectares.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Elément Air Rattaché 279 (base aérienne de Châteaudun), Châteaudun, Jallans et Lutz-en-Dunois



PROTÉGER

La convention locale de partenariat écologique s'est terminée en mai 2016. Des échanges ont eu lieu durant l'année 2016 pour tenter d'aboutir à une poursuite du partenariat dans les années à venir.

Actions transversales ou hors site

Partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Introduction générale

En juin 1999, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

En 2016, dans le cadre de la 18^e convention annuelle de partenariat, le Conservatoire a poursuivi ses actions en faveur du patrimoine naturel eurélien. Cette convention complète une convention cadre pluriannuelle pour les années 2014 à 2017. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.

Depuis le 6 mai 2013, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est officiellement agréé « Conservatoire d'espaces naturels », par l'Etat et la Région, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Il s'est doté d'un Plan d'actions quinquennal 2013 – 2017 commun avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions.

La convention cadre pluriannuelle se décline selon trois axes cohérents avec les axes structurants du Plan d'actions quinquennal du Cen Centre-Val de Loire.

Axe 1 : Renforcer et consolider le réseau d'espaces naturels sous maîtrise d'ouvrage des Conservatoires d'espaces naturels

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire. Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

a) Connaître le patrimoine naturel

Expertises, Plans de gestion des sites, Suivis écologiques, Inventaires, Etat des lieux et autres actions concourant à une amélioration des connaissances.

b) Protéger durablement les espaces naturels

Animation territoriales pour la maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), Mise en place de protection réglementaire, animation des espaces préservés pour la mise en œuvre des actions inscrites aux documents de gestion et autres actions concourant à la protection durable des espaces.

c) Gérer les milieux et les habitats d'espèces

Ingénierie de projet pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien, Gestion technique par génie écologique, Gestion agricole, Chantiers de bénévoles et autres actions permettant la restauration et l'entretien des milieux.

d) Valoriser les sites

Animations Grand Public, Animations scolaires, Communication générale ou ciblée, Supports pédagogiques in-situ et autres actions concourant à la sensibilisation et éducation à l'environnement.

Axe 2 : Animer les territoires et accompagner les politiques publiques

Contributions à l'observation et à la connaissance de la biodiversité

Dans le cadre de l'objectif 2.1.8 de son PAQ, le Cen Centre-Val de Loire entend contribuer en termes d'actions et de décisions à l'observation régionale de la biodiversité et notamment, par son expertise, constituer l'un des opérateurs susceptible de collecter et fournir des données.

Cette action comprend donc les conditions dans lesquelles le Cen Centre-Val de Loire est susceptible de proposer des actions d'inventaires sur le territoire départemental. Il privilégiera la méthodologie « Carnets B » utilisée en 2013 afin de préserver une cohérence méthodologique.

Actions transversales d'accompagnement du Département

Dans ce cadre, le Cen Centre-Val de Loire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département avec, par exemple, des actions d'animations territoriales auprès des acteurs sur des sites pilotes au titre des Espaces naturels sensibles ou autres actions concourant à la valorisation du patrimoine naturel eurélien.

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en œuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « **Plan d'actions quinquennal (2013 – 2017) » élaboré par le Conservatoire dans le cadre de la demande d'agrément.**

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

Axe 3 : Réseau de sites, réseau d'acteurs : initier et contribuer à des actions de mise en réseau des acteurs et de partage d'expériences.

Cet axe intègre d'éventuels soutiens aux actions de mise en réseau d'acteurs susceptibles d'être menées par le Conservatoire dans le département d'Eure-et-Loir en vue de créer une synergie et une complémentarité d'actions à l'instar du Groupe Mares mis en place par le Cen Centre-Val de Loire dans le cadres des Plans d'actions Mares I et II et regroupant l'ensemble des acteurs impliqués par la préservation des mares en Eure-et-Loir.

Pour l'année 2016, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a poursuivi la réalisation des actions suivantes :

- 1 - Mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir**
- 2 - Valorisation du patrimoine naturel eurélien**
- 3 - Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites pilotes Espaces Naturels Sensibles**
- 4 - Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir**

Ce document est le rapport d'activités en date du 14 décembre 2016 de la réalisation des actions prévues dans le cadre de la convention annuelle.

Mise en œuvre du plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir

Objectif : Depuis 2008, un plan d'actions en faveur des mares est mis en œuvre en Eure-et-Loir (premier plan 2008 – 2012 et deuxième plan 2013 – 2017). Il prévoit des actions de connaissance, protection, gestion et valorisation de ces petites zones humides présentant souvent des enjeux forts en termes de biodiversité. L'ensemble des acteurs euréliens concernés contribuent à la mise en œuvre des actions prévues. Il s'agit du premier plan d'actions d'envergure mené en Eure-et-Loir en faveur des mares. Il bénéficie de financements croisés du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Centre – Val de Loire à travers les contrats de solidarité territoriale. Ce plan multi-partenarial regroupe 24 structures œuvrant ensemble en faveur d'un milieu naturel.

En 2016, les opérations menées sont :

- **Action A-1 : Animation du comité technique « Mares d'Eure-et-Loir »** composé de 24 structures : Conseil départemental, Association des Maires, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Parc naturel régional du Perche, 3 Pays (Beauce, Dunois et Perche), agglomérations de Chartres et de Dreux, SMEP, SMET, associations Eure-et-Loir Nature et Hommes et Territoires, service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Office national des forêts (ONF), Direction départementale des territoires 28 (DDT), Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et de tout organisme concerné par cette thématique.



► De nombreux échanges, réunions ou participation à des actions communes ont eu lieu entre différents structures du comité technique.

► Deux réunions ont été organisées en 2016 : le 21 janvier pour le bilan de l'année 2015 et le 7 décembre pour le bilan de l'année 2016.

- **Action C-1 : Inventaire des mares communales d'Eure-et-Loir**

► La couche géographique des mares communales est exhaustive. Le nombre de mares communales référencées est de 784 en Eure-et-Loir. 48 mares sont en indivision au sein de hameau mais sont intégrées aux propriétés privées des communes. Ces chiffres sont en constante évolution suite aux différentes rencontres de commune qui permettent une mise à jour.

- **Action C-2 : Inventaire des mares privées d'Eure-et-Loir**

► En 2013, suite au stage d'une étudiante en géographie, 3839 mares privées ont ainsi été identifiées en Eure-et-Loir. Cet inventaire est en constante évolution avec des validations ou invalidations de certaines mares initialement potentielles. Cette couche regroupe actuellement 4 026 mares (3 882 mares étaient dénombrées en 2014).

- **Action C-3 : Inventaire des mares forestières des forêts domaniales d'Eure-et-Loir**

► Un état des lieux a été mené en 2015 et 2016 par le Parc naturel régional du Perche sur la forêt domaniale de Senonches.

- **Action C-4 : Inventaire des mouillères et mares permanentes de plains champs**

► A partir de la base de données floristique du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, une recherche a été effectuée sur la liste des espèces typique des mouillères. 7 mouillères ont ainsi été identifiées sur le territoire eurélien. L'inventaire n'est pas exhaustif et doit être poursuivi.

- **Action C-5 : Inventaire des mares forestières des forêts privées d'Eure-et-Loir**

► Une démarche est en cours avec le Syndicat des propriétaires forestiers afin de sensibiliser et de présenter le plan mares aux propriétaires forestiers privés d'Eure-et-Loir. Un article devrait paraître dans la lettre d'information du syndicat pour informer les propriétaires de la démarche menée dans le cadre du plan mares.

- Action C-8 : Inventaires naturalistes

En lien avec les actions précédentes, ces inventaires naturalistes permettent de mieux appréhender les enjeux en termes de biodiversité et ainsi de mieux orienter les actions de réhabilitation ou gestion et de financement en faveur de ces zones humides. Plusieurs structures du comité technique participent à ces inventaires.

► Des inventaires sont menés sur les mares pour lesquelles un état des lieux a été demandé en 2016. Ils concernent principalement trois groupes d'espèces : les amphibiens (mars à juillet), les odonates (mai à juillet) et les espèces végétales patrimoniales ou invasives (toute l'année). De nouvelles prospections auront peut-être lieu en septembre pour les odonates.

Depuis 2009, environ 2 500 données font l'objet d'une fiche de renseignement dans la base de données Serena utilisée par le Conservatoire. Environ 200 données (en cours d'intégration) ont été ajoutées suite aux inventaires menés par le Conservatoire en 2016. Les observations des autres structures viendront s'ajouter à celles-ci. Elles seront intégrées en début d'année prochaine. Les éléments ci-dessous ne concernent donc que les données issues des inventaires menés par le Conservatoire.

De nombreux inventaires amphibiens et notamment de tritons, espèces particulièrement difficiles à observer, ont été menés en 2016, principalement sur les mares des communes accompagnées. 50 données amphibiens ont été ajoutées en 2016.

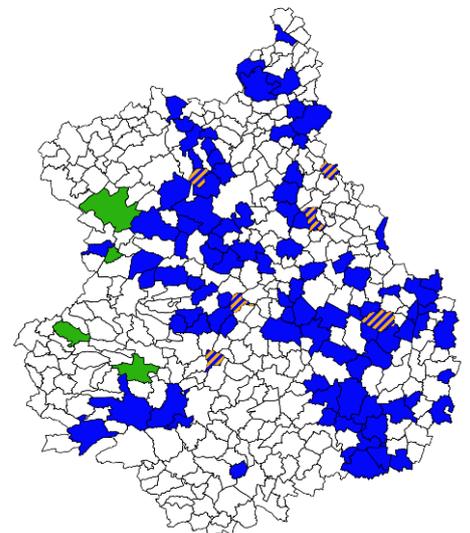
Concernant les odonates, 31 espèces sur les 46 référencées en Eure-et-Loir fréquentent les mares. Cela représente pour l'instant environ 1 000 données dont certaines sur des espèces patrimoniales. 59 données ont pour l'instant été ajoutées en 2016.

- Action G-3 : Accompagnement des communes dans l'organisation, le suivi et le contrôle des travaux sur les mares

► Depuis 2009, 99 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales. Ces visites ont fait l'objet de comptes rendus dans lesquels sont indiquées les préconisations de travaux à réaliser. En six ans, une commune d'Eure-et-Loir sur cinq a donc déjà bénéficié d'au moins un conseil dans le cadre du plan d'action en faveur des mares ! Cela représente des conseils proposés pour environ 236 mares (30 % des mares communales).

11 mares communales ont été restaurées sur l'année 2016.

-  communes accompagnées par le Conservatoire
-  communes accompagnées par le Pnr Perche
-  travaux sur mare en 2016
-  communes



► Les préconisations étant très hétérogènes, le bilan de la mise en œuvre des préconisations n'est pas aisé. Un tableau de bord mis à jour annuellement permet un bilan. Ce document de suivi est envoyé en fin d'année au comité technique. Le retour d'information des communes n'étant pas automatique, il est difficile de pouvoir suivre avec précision les mises en œuvre effectives. Globalement, les communes se répartissent ainsi :

- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et de subventions financières pour des travaux lourds (reprofilage, étanchéisation...). Elles ont réalisé les travaux. Un suivi de l'évolution de la mare est réalisé afin de s'assurer de la réussite des aménagements ;
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et ayant mis en œuvre les préconisations. Il peut s'agir de travaux réalisés en régie ou de modifications de pratiques de gestion permettant d'aboutir à une amélioration de la biodiversité de la mare. Dans les deux cas, la commune n'a pas fait de demande de subvention mais les aménagements ont été réalisés ;
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique mais n'ayant pas encore réalisé les travaux sur la ou les mares communales concernées. Il s'agit souvent de communes qui n'avaient pas voté de budget spécifique pour les travaux de la mare. Les travaux sont donc reportés à l'année suivante en fonction du vote du budget ;
- Il peut également s'agir de projets complexes qui demandent des réflexions accrues en terme de réponse technique et/ou un suivi par un architecte paysagiste, un architecte ou un urbaniste ayant des compétences et des références dans l'aménagement d'espaces de nature. Ce concepteur peut, en concertation permanente avec la commune maître d'ouvrage, dessiner un projet d'ensemble, étudier les différentes possibilités techniques pour assurer les aménagements, envisager un phasage des travaux, estimer sommairement à l'appui. Il pourra assurer la consultation des entreprises ainsi que le suivi des travaux jusqu'à leur réception.

- Participer aux actions de communication sur le thème des mares, organisées au niveau départemental (réunions d'information, visites...).

- Action V-1 : Animations et sensibilisation à destination du grand public

► Durant la fête des mares (30 mai au 5 juin 2016), l'association Eure-et-Loir Nature et le Parc naturel régional du Perche ont chacun proposé une animation sur le thème des mares.



- Action V-3 : Réalisation de projets pédagogiques avec les scolaires

► Le Conservatoire a accompagné la ville de Senonches pour la restauration de la mare du collège. Un curage et un reprofilage d'une berge ont été effectués à la pelle mécanique par l'agent communal. Un projet pédagogique a ensuite été réalisé en fin d'année 2015 et début d'année 2016 avec les 15 collégiens en option Education à l'environnement et au développement durable. Les élèves ont réalisé un diagnostic et un suivi écologique de la mare après les travaux. Ils ont également peaufiné le reprofilage de berge manuellement et réalisé des plantations lors de la « journée arboretum » organisé par le collège.



L'arboretum et la mare prennent forme



les élèves préparent la terre pour semer des graines. - Thireau Chantal

La traditionnelle journée Arboretum, à Senonches, s'est déroulée mercredi. Tous les élèves de sixième sont passés successivement dans trois ateliers destinés à aménager la parcelle de terrain mitoyenne du collège. Nouveauté cette année, un atelier tourné vers la mare pour prolonger le travail déjà amorcé depuis

l'automne dernier par les élèves de l'option EDD (Éducation au développement durable). Berges aménagées

Encadré par Sylvain Garbar, du conservatoire d'espace naturel de la Région et Alexandra Godet, professeur de SVT, il a permis de poursuivre l'aménagement des berges et la mise en place de plantes. L'atelier "pas japonais mosaïque", encadré par Anne-Marie Bouilly, professeur de technologie, et Thierry Lambert, professeur de sciences physiques, s'est installé dans la continuité des saisons précédentes : le cheminement au sol prend forme et avance progressivement d'année en année.

Activités manuelles

Cette journée de plein air a permis aux élèves de pratiquer diverses activités manuelles et de prendre conscience de l'environnement qu'ils côtoient au quotidien.

Chantal Thireau

EURE-ET-LOIR

CENTRE

France / Monde

Cloyes-sur-le-Loir 15/06/2016 - 18:54 A Cloyes-sur-le-Loir, une voiture emportée par l'eau

- Poursuivre le conseil aux collectivités ayant des projets d'aménagement, sur la démarche à suivre, répondre aux besoins d'information sur la gestion de leurs mares.

► Action V-2 : Animations et sensibilisation à destination des élus

- Chaque rencontre d'élus autour d'un projet communal sur une ou plusieurs mares est une action de communication et de sensibilisation sur la préservation des mares. **En 2016, 25 réunions ont été organisées pour 22 communes. Parmi celles-ci, 8 ont été rencontrées pour la première fois et 12 ont été rencontrées dans le cadre du suivi de projets ou la mise à jour de l'état des lieux initial. Ces réunions regroupent toujours un ou plusieurs élus ainsi que des représentants des structures du**

comité technique : le Conservatoire, le Conseil départemental et/ou le Pays, le Syndicat intercommunal ou l'Agglomération concerné.

- Les communes faisant part de leur projet à une ou plusieurs structures du comité technique sont informées de l'existence du plan d'action mares et de sa mise en œuvre. **Une rencontre est automatiquement organisée avec les élus par le Conservatoire, structure animatrice du plan d'actions mares. Cette visite de terrain fait l'objet d'un compte rendu envoyé à la commune, au Conseil départemental et au Pays, Syndicat intercommunal ou agglomération concerné.**

- **Valoriser le réseau des mares avec la définition d'une charte graphique spécifique et de supports de communication.**

► **Action V-10 : Développement de la rubrique dans le site Internet du Cen Centre et Action V-11 : Mise en ligne de supports pédagogiques**

Des pages illustrées spécifiquement consacrées au plan mares ont été mises en ligne sur le site internet du Conservatoire :

<http://www.cen-centrevaldeloire.org/plan-mares-eure-et-loir/>

Ces pages ont été complétées début 2014, notamment sur le volet présentant les exemples de restaurations de mares.

Les outils de communication du plan mares sont téléchargeables.



► **Action V-13 : rédaction d'une lettre électronique d'information sur le plan d'actions mares**

Le quatrième numéro de la lettre électronique « L'Écho des alytes » est en cours de rédaction. Il fera l'objet d'un envoi sous format pdf en décembre 2016 ou janvier 2017. Cette lettre est envoyée à environ 700 collectivités, structures ou personnes.

- **Coordonner la conception du panneau pédagogique prévu pour les mares après travaux.**

► **Action V-6 : Réalisation de supports pédagogiques (panneaux)**

La pose de panneaux à proximité des mares ayant bénéficié de travaux est proposée aux communes concernées. Ces panneaux suivent une même charte graphique à l'échelle du département afin de promouvoir le plan d'actions en faveur des mares. Cette charte graphique reprend des éléments de la charte graphique des ENS. Leur financement peut être intégré dans le financement global des aménagements prévus sur la mare.

Un panneau pédagogique sur le modèle type (ci-après) a été envoyé à la commune de Saint-Lucien dans le cadre d'une restauration de mare communale. Le panneau sera installé en fin d'année 2016.



BILAN GENERAL

Pour sa quatrième année de mise en œuvre, le deuxième plan d'action mares d'Eure-et-Loir continue sa montée en puissance. Le nombre de communes souhaitant être conseillées est en constante progression avec un total de 99 communes rencontrées depuis mars 2009. Cette action répond à une réelle attente des élus dans un souci de préservation de ces zones humides.

Les opérations de sensibilisation des élus ont été importantes : 49 élus ont participé aux rencontres organisées dans le cadre de la rédaction des états des lieux des mares communales ou du suivi des restaurations.

4881 mares sont répertoriées sur le territoire départemental. La couche géographique des mares communales est exhaustive !

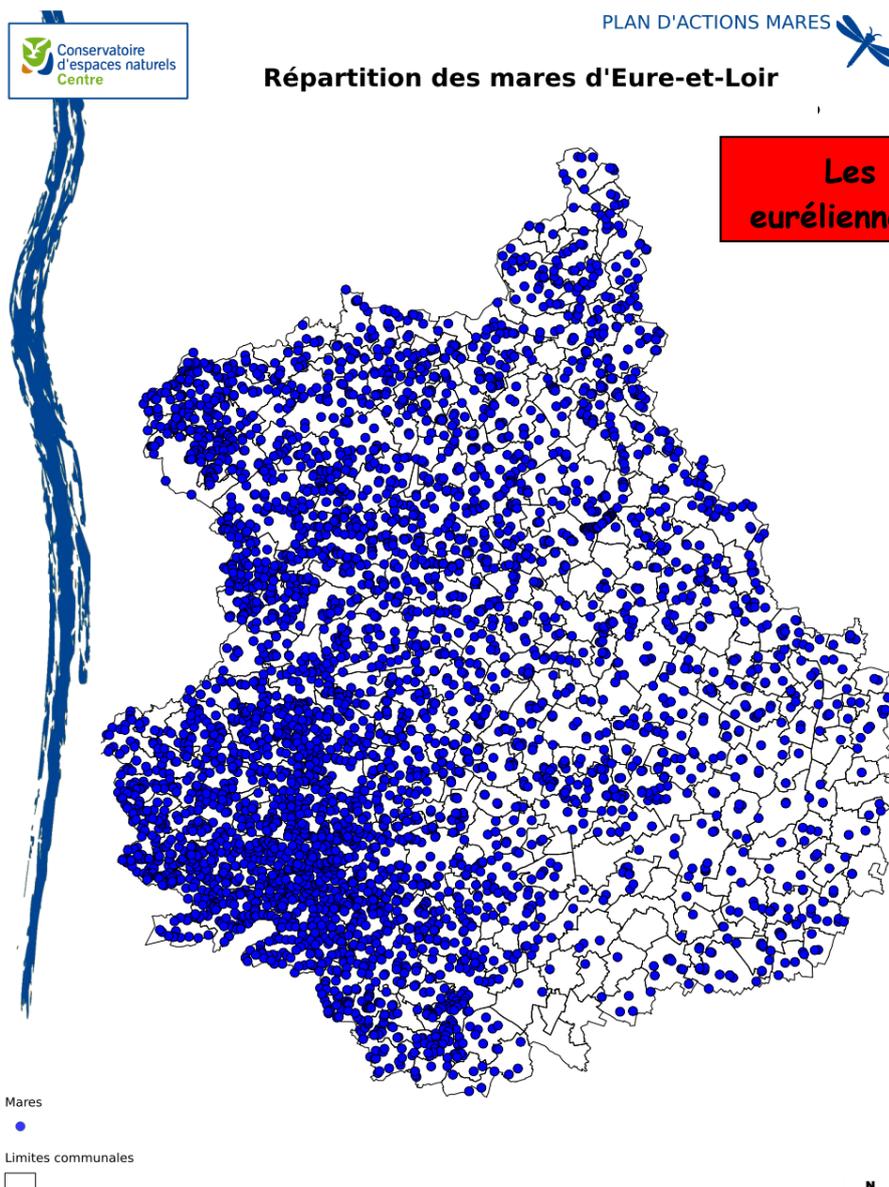
Il est à noter qu'un nombre important d'actions ont été réalisées, poursuivies ou en développement et qu'un nombre croissant de structures partenaires, membres du comité technique mettent en œuvre des actions prévues dans le plan d'actions, notamment des actions de connaissance et de valorisation.



PLAN D' ACTIONS MARES 

Répartition des mares d'Eure-et-Loir

Les 4881 mares euréliennes répertoriées !



1:510000

COPIES ET REPRODUCTIONS INTERDITES - 2012 IGM® OrthoScan25®
Source : Cen Centre 2013
Réalisation : MB, octobre 2013

Valorisation du patrimoine naturel eurélien

► ANIMATIONS SUR SITES NATURELS



Le Conservatoire organise chaque année des animations à destination du grand public (1 à 2 selon les sites) et des projets pédagogiques à destination des scolaires. Ces actions d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans des programmes de manifestations publiques mondiaux comme la Journée Mondiale de l'Environnement et nationaux comme les Journées européennes du patrimoine ou la Fête de la Nature.

Chacune fait l'objet d'une annonce par affichage et par voie de presse et donne lieu à des parutions d'articles, d'annonces et de couverture de sortie. Les actions partenariales avec d'autres associations locales (Écomusée de la Vallée de l'Aigre, Eure et Loir Nature...) sont privilégiées.

La majorité des sites préservés par le Conservatoire sont présents dans la publication du Conseil départemental intitulée « l'Eure-et-Loir côté nature ».

► Durant l'année 2016, le Conservatoire a organisé 17 animations à destination du grand public dont 4 gratuites dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et 3 projets scolaires. Ces animations ont réuni 299 participants (voir tableau pages suivantes).

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ANIMATIONS 2016 PROPOSÉES PAR LE CONSERVATOIRE

Les animations figurant en vert sont proposées gratuitement dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir
 Les animations figurant en bleu sont proposées gratuitement dans le cadre d'opérations nationales, de partenariats ou animées par un Conservateur bénévole
 Les projets scolaires figurant en rose sont proposés gratuitement car financés intégralement

Date	Type	Site	Intitulé	Cadre	Nbr. Participants
Mars-Mai 2016	Projet scolaire	Le Moulin Rouge (La Ferté-Villeneuve)	A la découverte des amphibiens et autres petites bêtes de Moulin Rouge	Fréquence grenouille	16
Décembre 2015 à juin 2016	Projet scolaire	Plan mares (Senonches)	Diagnostics et travaux sur la mare du collège	Plan mares	15
Janvier à avril 2016	Projet scolaire	Etang de la Benette (Senonches)	Gestion et valorisation d'un site naturel à enjeux	Hors cadre	14
19 mars 2016	Grand public	Les Grands Marais (Auneau)	« La danse des tritons aux Grands Marais » En partenariat avec la Ville d'Auneau	Fréquence grenouille	Annulée
19 mars 2016	Grand public	Etang de la Benette (Senonches)	L'étang aux princes charmants	Fréquence grenouille	Annulée
15 avril 2016	Grand public	Le Moulin rouge (La Ferté-Villeneuve)	« Fréquence grenouille émet au Moulin Rouge » En partenariat avec l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre	Fréquence grenouille	21
30 avril 2016	Grand public	La Côte de Montreuil (Montreuil)	Ornitho's en herbe	Hors cadre	5
20 mai 2016	Grand public	Moronville (Courbehaye)	Les orchidées de Moronville	Fête de la Nature	7
21 mai 2016	Grand public	La Pelouse de Bonville (Bleury-Saint-Symphorien)	« Les orchidées de la Pelouse de Bonville » En partenariat avec la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et l'Association du Patrimoine des Vallées	Fête de la Nature	28
21 mai 2016	Grand public	La Côte de Montreuil (Montreuil)	Sur la route des épices	Naturellement dehors	7
11 juin 2016	Grand public	La Vallée des Cailles (Boncourt)	Orchidées sauvages	Hors cadre	22
25 juin 2016	Grand public	La Tourbière des Froux (Manou)	Les milles et une vies de la tourbière	Hors cadre	Annulée
13 août 2016	Grand public	Etang de la Benette (Senonches)	Les dragons des airs	Hors cadre	22
27 août 2016	Grand public	Etang de l'Isle (Senonches)	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit internationale de la chauve-souris	25
10 septembre 2016	Grand public	La Michellerie (Prasville)	« La Michellerie, œdicnèmes et tombereaux vous accueillent », en partenariat avec la Société des Matériaux de Beauce	Hors cadre	Annulée
17 septembre 2016	Grand public	Les Marais (Donnemain-Saint-Mamès)	Oiseaux et fleurs, les Marais dans toute leur splendeur »	Hors cadre	8
1 ^{er} octobre 2016	Grand public	ENS de la Vallée de l'Eure (Saint-Georges-sur-Eure)	On se mare ?	Chantiers d'automne	Annulée
8 et 9 octobre 2016	Grand public	Chartres	Tenue d'un stand	Fête de la science	80
19 octobre 2016	Grand public	Etang de la Benette (Senonches) Etang de l'Isle (Senonches)	Deux sites naturels préservés à Senonches : Les étangs de la Benette et de l'Isle Réunion publique	Hors cadre	19
29 octobre 2016	Grand public	Tourbière des Froux (Manou)	Dégommons les touradons	Chantiers d'automne	10
TOTAL					299

Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles

Suite aux études menées en 2008 sur les sites ENS de la Vallée de l'Eure (entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres) et la Ferté-Vidame, le Conservatoire poursuit l'élaboration des projets et propositions concernant ces ENS ainsi que leur mise en œuvre, en accord avec les services du Conseil départemental, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur les secteurs.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'EURE

Occupant 1 180 hectares, le site d'étude de la Vallée de l'Eure accueille des milieux naturels diversifiés. Il compose un poumon vert à proximité de l'agglomération chartraine et en territoire de plaine. La qualité écologique de cet espace naturel s'appuie sur la présence de prairies pâturées, fauchées ou en développement naturel, d'anciennes ballastières et de boisements. Ces habitats biologiques sont de véritables vecteurs de biodiversité.



a. Mise en œuvre et suivi des documents de gestion réalisés entre 2009 et 2015 à destination des collectivités

Au vu des enjeux définis dans l'étude 2008, une proposition était de réaliser des documents de gestion à destination des collectivités et structures propriétaires qui le souhaitent :

- en 2009, trois documents de gestion pluriannuels ont été élaborés sur les propriétés des collectivités de Chartres, Chartres Métropole et Morancez,
- en 2010, trois autres documents ont été élaborés sur les communes de Barjouville, Thivars et Saint-Georges-sur-Eure,
- en 2011, un document a été élaboré sur la commune de Nogent-sur-Eure,
- en 2012, un document a été réalisé sur la commune de Fontenay-sur-Eure,
- en 2015, un document a été réalisé sur la commune de Luisant.

D'une durée de 5 ans, ces derniers constituent des outils d'aide à la gestion et à la préservation des espaces naturels.

En 2016, le Conservatoire accompagne sept des neuf collectivités pour la mise en œuvre des actions du document (les communes de Morancez et Thivars n'ont pas souhaité continuer la mise en place des actions).

Suivi des actions de gestion sur les collectivités Ville de Chartres et Chartres Métropole :

Plusieurs échanges téléphoniques et par mails avec M. Jaouen (Responsable cellule espaces naturels à la ville de Chartres) ainsi que plusieurs sorties sur le terrain (9 février et le 28 septembre) ont permis de suivre les actions de gestion sur la prairie des trois ponts et la prairie de Luisant. La gestion de ces deux prairies est assurée par la cellule espaces naturels de la ville de Chartres (mise à disposition pour l'entretien des espaces verts et naturels de Chartres métropole).

Collectivités Actions	Chartres (prairie des Trois Ponts)	Chartres Métropole (Prairies de Luisant)
Fauche	A l'instar des années précédentes, une partie des prairies a été fauchée début juillet par un GAEC de façon gratuite, en laissant des bandes refuges.	
Pâturage des prairies	/	Le centre équestre (Le Carillon) a mis à disposition 4 chevaux en 2016.
Roselière	/	
Elimination de la Renouée du Japon	Les techniciens réalisent une veille sur la zone et ont éliminé les rejets.	
Curage des mares	/	Les mares ont été curées par moitié fin 2015, l'autre moitié sera curée en décembre 2016.
Elimination des repousses de ligneux	/	/
Gestion des arbres têtards	/	Des alignements d'arbres têtards ont été entretenus en janvier par Chartres métropole
Mise en place de seuils	/	Le nouveau seuil composé d'un vieux tronc sera installé en fin d'année 2016 ou début 2017.
Frayère	/	La frayère a été fauchée par Chartres métropole et une partie des ligneux ont été coupés par la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques.



Suivi des actions de gestion sur la commune de Barjouville

- ▶ Les ligneux qui repoussaient au niveau de la berge reprofilée de l'étang ont été coupés par les services techniques en hiver.
- ▶ En février, les arbres têtards le long de la fausse rivière ont été entretenus par l'entreprise Thomas Courties et les services techniques de Barjouville. Ces derniers ont également installé des épis dans la fausse rivière, afin de créer des nouveaux méandres et planter des boutures de saules sur la berge.
- ▶ La gestion différenciée a été mise en place depuis mai sur les zones de prairies, avec des zones tondues régulièrement et des zones refuges qui ont été broyées en septembre. Une sortie sur le terrain a eu lieu le 28 juin avec le Maire afin de faire le point sur les actions de gestion.



Taille des arbres têtards



Mise en place d'un épi dans la fausse-rivière

Suivi des actions de gestion sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure

- ▶ La gestion différenciée autour de l'étang a été mise en place par les services techniques, dès le mois de mai.
- ▶ Les chevaux ont été installés en juin dans les prairies pâturées.
- ▶ Une petite mare de 15 m² a été créée en octobre 2015 dans la prairie pâturée. Ce sont les agents du service technique qui l'ont réalisée. Une clôture a été posée afin que les chevaux ne viennent pas y piétiner.



Suivi des actions de gestion sur la commune de Fontenay-sur-Eure

- ▶ Fin 2015, La commune a fait réaliser l'enlèvement des remblais au niveau de l'étang des Plantations, par l'entreprise Villedieu.
- ▶ En février 2016, dans le cadre de la restauration de la vasière sur l'étang du Bois de Clos, le débroussaillage des saules a été réalisé par le Foyer d'Accueil Chartrain. Cette action constitue la 1^{ère} étape.
- ▶ Les actions de gestion différenciée ont débuté en juin, avec des zones de prairies qui ont été laissées en développement naturel et ont été broyées en septembre/octobre. Des arbres ont également été taillés en têtards le long du chemin entre les deux étangs.
- ▶ En septembre 2016, l'entreprise TP Compact est intervenue pour la deuxième étape de la restauration de la vasière consistant à un reprofilage, en curant sur 20 cm et en évacuant la matière dans le boisement attenant. Non loin de la vasière, deux mares en pentes douces ont été créées. Le Conseil départemental a accompagné le Conservatoire lors d'une visite de chantier le 28 septembre.



Débroussaillage des saules



Dessouchage des saules et restauration de la vasière



Création d'une mare en pente douce

Suivi des actions de gestion sur la commune de Nogent-sur-Eure

Les berges de l'étang ont été laissées en développement naturel.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Luisant

► La gestion différenciée autour de l'étang a débuté en avril, avec des zones de prairies qui ont été laissées en développement naturel et qui pour partie ont été broyées en septembre ou laissées pour l'hiver.

► Une des actions-phares du document de gestion était le reprofilage des berges de l'étang en pentes douces, car très endommagées entre autres par les terriers de ragondins, le batillage ou le manque de végétation pour stabiliser les berges. Certaines étaient par ailleurs hautes et abruptes. Les travaux ont donc débuté en septembre, sur 300 mètres linéaires et sont réalisés par l'entreprise Thomas Courties. Plusieurs phases ont été réalisées :

- reprofilage de la berge en pente douce,
- mise en place de pieux en vue du tressage de saules sur les secteurs où le reprofilage n'est pas possible,
- mise en place de tapis de géotextiles avec plantations et protection des plantations.

Une visite de chantier a été organisée le 28 septembre et le Conseil départemental était présent.

Durant l'hiver 2017, le tressage de saules sera installé et les résultats de ces travaux de restauration seront visibles au printemps.



b. Mise en place des actions liées à la connaissance des espèces

Dans le cadre des documents de gestion, des actions concernent la connaissance de certains groupes d'espèces avec la mise en place d'inventaires. Un inventaire réalisé par Eure-et-Loir Nature sur les oiseaux nicheurs et hivernants a débuté en février 2016 et se terminera en février 2017. L'étude est menée sur la Prairie de Luisant et la Prairie des Trois ponts et a été commandée par les deux collectivités en charge de ces espaces (Chartres et Chartres métropole). Les premiers résultats montrent l'intérêt de la Prairie des Trois ponts pour la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*). Une trentaine d'individus y a été observée. Ce



Source : Site internet Oiseaux.net

site est le deuxième site d'hivernage pour l'Eure-et-Loir, après la vallée de la Conie (comm. pers., M. DOUBLET, 2016). La Bécassine des marais est classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale Centre-Val de Loire et « éteinte » sur la liste rouge d'Île-de-France. De son côté la Prairie de Luisant est plus diversifiée en espèces et notamment en espèces paludicoles (qui vivent dans les marais).

c. Actions de valorisation sur l'ENS

► Suite à l'élaboration du document de gestion pour la commune de Luisant en 2015, cette dernière a souhaité que le Conservatoire intervienne pour présenter le document lors d'une conférence. Celle-ci a eu lieu le 8 novembre. Elle était destinée aux participants du concours des jardins fleuris. La soirée a permis de sensibiliser 60 personnes. Le Conseil départemental était présent.

► Deux demi-journées d'animations techniques ont eu lieu à destination des agents des services techniques des différentes collectivités de l'ENS de la Vallée de l'Eure. Le Conseil départemental y était associé :

- La première animation a eu lieu le 1^{er} mars à Barjouville et 16 agents des services techniques ont participé. Après une présentation en salle des arbres têtards, leurs richesses et la gestion pour les préserver, le petit groupe est allé sur les espaces naturels de Barjouville pour les découvrir concrètement. La gestion liée aux mares et boisements a également été abordée.
- La deuxième demi-journée a été organisée le 16 juin sur la prairie de Luisant, mais le temps était très mauvais (froid et pluie). 16 participants étaient tout de même présents. Les thématiques étaient concentrées d'une part autour de la découverte de la flore des prairies humides et d'autre part sur la faune telle que les lépidoptères, les orthoptères et les odonates avec présentation des critères d'identification et de la biologie des espèces.



Source : Estelle Ménager
Conseil départemental

► Par ailleurs, en fin d'année 2015, le Conseil départemental a mis en place les panneaux du sentier de découverte de la prairie de Luisant et de Saint-Georges-sur-Eure, Fontenay-sur-Eure et Nogent-sur-Eure. Les thématiques respectives sont la gestion des espaces naturels et les prairies. Ces sentiers s'inscrivent dans le projet global de cinq sentiers de découverte sur l'ENS de la Vallée de l'Eure, aux thématiques différentes. Le premier sentier sur le thème des boisements avait été implanté sur Barjouville et Morancez en 2014.



► La commune de Barjouville a sollicité le Conseil départemental et le Conservatoire pour des conseils de pose de panneaux afin de sensibiliser la population à la biodiversité. Une rencontre a eu lieu le 28 juin et le Conservatoire a fourni à la commune les panneaux-type installés sur les sites gérés par le Conservatoire.

► Un article en double page sur la Prairie de Luisant est paru en novembre dans la revue « Votre aggro » de Chartres métropole. Dans ce cadre, un encart a permis de présenter les actions menées par le Conservatoire en partenariat avec les communes et le Conseil départemental.

LOISIRS ET ENVIRONNEMENT Plan vert

Il y a de la vie dans la prairie !

Espèces végétales plus ou moins rares, oiseaux, insectes, chevreuils... La prairie de Luisant, très appréciée par les promeneurs, cyclistes et, toujours abrite une faune et une flore surveillées avec attention.

Véritables « poumon vert » au cœur de l'agglomération, la prairie de Luisant, propriété de Chartres métropole, assure un rôle essentiel : elle absorbe l'agitation de la rivière en cas de fortes crues, jouant un rôle d'éponge, participant ainsi à la prévention des inondations.

Mais avec ses dix-huit hectares, elle est inscrite comme espace naturel sensible de la vallée de l'Eure. A ce titre, un document de gestion a été élaboré par Chartres métropole pour le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (voir encadré) Celui-ci apporte de précieux conseils pour une bonne gestion de la prairie, respectueuse de la faune et de la flore.

« L'étude des oiseaux des prairies consiste en un parcours avec des points d'arrêt. Chaque arrêt dure dix minutes pendant lesquelles tous les oiseaux vus ou entendus sont répertoriés », explique Michel Daublet. Trois cartes, en avril, mai et juin de maier ont permis de mettre en évidence les oiseaux riches des prairies et ceux en moins grande abondance. Trois autres restent encore à réaliser si il le faut de l'année. « Le bilan, provisoire, montre une belle présence des pics, avec le pic épeiche et le pic vert mais aussi le tout petit (raie d'un nouveau) pic épeiche, espèce qui se raréfie nettement. Le martin-pêcheur occupe la rivière mais aussi les fossés des prairies. Parmi les passereaux, on note la présence de quatre espèces de fauvettes, quatre espèces de mésanges, du gympéreau des jardins et de la strelitzie torchepied. Les roseaux abritent des espèces particulières, notamment le bruant des roseaux, passereau qui connaît une très forte régression. Au total, trente-cinq espèces d'oiseaux nichent sur l'ensemble de la prairie. »

Contact : www.ein28.org

Plan vert LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

Préserver les milieux et la biodiversité

Créé en 1993, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, association régionale, a pour mission la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique. Il protège ainsi plus de cent-dix sites, sur environ 3400 hectares, représentatifs des milieux naturels en Centre-Val de Loire. En Eure-et-Loir, trois sites naturels sont préservés pour une surface d'environ 250 hectares. Le Conservatoire anime également le plan mares en Eure-et-Loir. Il accompagne également des collectivités dans la mise en œuvre de leur politique environnementale. Ainsi, le Conservatoire conseille les services techniques et élus des communes de Chartres métropole pour la gestion de leurs espaces naturels.

Une soixantaine d'espèces n'ont pas été recensées en 2015, mais une soixantaine d'espèces nouvelles ont été inventoriées. Parmi celles-ci, une douzaine sont des espèces de zones humides dont trois sont très rares à assez rares : la litchie algue (Carex acuta), la litchie raide (Carex elata) et la litchie lasse (Carex lasiocarpa). Cet inventaire a permis de confirmer la biodiversité de la zone Natura 2000 et la bonne gestion qui en est faite. Cet espace ouvert au public, avec ses cheminement du Plan vert qui traversent la prairie, au cœur de la zone urbaine, est un espace à préserver et à élargir pour ceux qui ne l'ont pas encore fréquentée.

« Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels remarquables et riches, identifiés par le Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer pour la partie de la République française rattachée au territoire national. En France, le réseau Natura 2000 comprend 758 sites. »

« Cette année, le plan de gestion de la prairie de Luisant a été renouvelé. A partir d'inventaires sur la flore, les papillons, les oiseaux inventaire réalisé par Eure-et-Loir Nature et les litchies notamment, le but de ce document est de préciser sur plusieurs années les opérations à réaliser pour préserver les milieux et la biodiversité, comme c'est le cas dans la prairie avec la coupe de pâturage et la fauche de certaines zones par un éleveur local. »

Pour en savoir plus sur le Conservatoire : www.ccn-centrevallde Loire.org

Plan vert LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

A l'affût des oiseaux...

Dans ce cadre, des inventaires sont réalisés. En 2015, Chartres métropole a commandé à l'association Eure-et-Loir Nature un inventaire faunistique de cette zone. Ce inventaire a permis de recenser cent-soixante-deux espèces végétales, parmi lesquelles une est très rare, trois rares, cinq assez rares, quatre assez communes, une est protégée au niveau régional et cinq sont délimitaires ZNIEFF (Zones Naturelles d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). L'inventaire complet et détaillé est consultable sur le site Internet de Chartres métropole. Lors du précédent inventaire, réalisé dans les années 2000, 178 espèces avaient été recensées.

Rapport d'activité
Conservatoire

44

► Un chantier de bénévoles a été organisé le 1er octobre 2016 à Saint-Georges-sur-Eure dans la cadre de l'opération nationale Chantiers d'automne. Celui-ci a dû être annulé faute de participants et ce, malgré une page complète publiée dans l'Echo républicain le 29 septembre.

LE BOURDON et les erreurs d'aiguillage

Le Bourdon a tellement l'habitude d'aller chercher ses lettres recommandées au bureau de Poste des Epars, à Chartres, qu'il n'a même pas l'avis qui lui a été laissé, la dernière fois. Il aurait dû puisque cette fameuse lettre l'attendait non pas aux Epars mais à... Lucé. « Une erreur d'aiguillage », a avoué la directrice du bureau de poste, qui s'était gentiment occupée de lui et a même proposé de faire revenir le courrier là où il aurait dû se trouver. Le Bourdon a préféré voler jusqu'à Lucé où il a été témoin... d'autres erreurs d'aiguillage. Bien content d'avoir récupéré son dû.



AUJOURD'HUI. À l'hippodrome. La Ruche des Gourmets Gourmands de Chartres donne rendez-vous, aujourd'hui, à l'hippodrome. De 18 à 20 heures, elle lance sa nouvelle saison. Il sera possible de rencontrer tous les producteurs qui vivent la Ruche. Les visiteurs trouveront des produits de maraîchers, d'éleveurs bovins, porcins et caprins, des producteurs de cosmétiques bio, des horticulteurs, des viticulteurs bio. Michel Thiery, animateur de cette Ruche, précise : « La Ruche s'appuie sur des circuits courts, du producteur au consommateur. Cela permet, notamment, d'avoir des prix raisonnables. » Contact : 06.60.16.62.89 ou 06.23.59.99.03. ■

Chartres → Vivre sa ville

ENVIRONNEMENT ■ Les bénévoles sont attendus, samedi, dans le bois autour de la base nautique

Une mare à creuser à Saint-Georges

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Eure-et-Loir lance son premier chantier d'automne de l'année pour créer une mare, à Saint-Georges-sur-Eure.

Marion Bérard
marion.berard@centrefrance.com

L'emplacement ressemble encore à une clairière. Dans le bois à proximité de la base nautique de Saint-Georges-sur-Eure, une mare verra bientôt le jour. Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Eure-et-Loir organise, samedi, un chantier participatif, durant lequel les bénévoles sont invités à creuser une mare.

Sylvain Garbar est garde-animateur au CEN d'Eure-et-Loir. Il animera ce chantier d'automne du Conservatoire : « Le chantier se situe dans un ancien bras de l'Eure. Le but est de créer une flaque d'eau stagnante et d'élaguer les arbres pour laisser pas-

La coupe d'une mare

Les végétaux :
Roseaux, iris, laïches, juncs sur les bords / nénuphars, renoncules aquatiques dans l'eau.
18 espèces de plantes bordant les mares sont protégées.

Les amphibiens :
Crapauds, grenouilles, tritons et salamandres.
Le nombre d'amphibiens différents observés dans une mare, varie de 1 à 6 espèces par mare. Le triton crié est même une espèce d'intérêt européen.

Les insectes :
Libellules et demoiselles (odonates).
Certaines espèces, comme *Lestes dryas*, sont déterminantes d'une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

Créer votre mare :
Environ 2 m de profondeur
Déposer 5 à 10 cm de sable
Étaler la bêche
Recouvrir de sable et graviers
Mettre des pierres au fond
Remplir d'eau de façon naturelle (bras de rivière ou pluie, etc.)

vain Garbar : « Nous proposons des plans de gestion aux collectivités volontaires. Les actions varient selon les territoires. »

Autour de l'étang de Saint-Georges, la collectivité applique une gestion raisonnée des berges, sans fauchage systématique, pour laisser des rofuges à la faune. La peupleraie qui bordait la base nautique est devenue une prairie. Dans ces milieux diversifiés, plusieurs espèces sont en jeu : « La zone boisée abrite des oiseaux nicheurs, comme des loriot d'Europe, des pics épeiches ou des pics verts. Deux espèces d'insectes, des coléoptères, y apprécient son vieux bois. Au bord du plan d'eau, il y a les martins-pêcheurs. »

Le chantier doit durer une journée. Il faudra environ trois ans pour que la mare trouve son équilibre mais, selon Sylvain Garbar, « les premières espèces animales et végétales s'installent dès la première année ». ■

INFO PLUS

Rendez-vous. Le chantier d'automne à Saint-Georges-sur-Eure se déroulera samedi, à partir de 9 h 30. Prévoir des vêtements peu fragiles, gants, bottes, pioche, pelle et pique-nique. Inscriptions obligatoires avant demain ou plus tard au 02.37.28.90.91. Le lieu de rendez-vous sera communiqué lors de l'inscription.

Le plan mares du Conseil départemental

Pour préserver les petites zones humides d'Eure-et-Loir, le Conservatoire d'espaces naturels a proposé au Conseil départemental la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares, en 2008. Après inventaire, 741 mares ont été répertoriées. Le premier plan de cinq ans, de 2008 à 2012, a permis de mener des opérations de connaissance, de valorisation et de gestion de ces petites zones humides. Les mares de Châteauneuf, Chauvours, Loigny-la-Bataille, Clévilliers et Gommerville ont fait l'objet de travaux, réalisés par les communes concernées. Le deuxième plan mares, lancé en 2013, se terminera en 2017. Il comporte 41 actions.

ser la lumière. » Il ajoute : « Les amphibiens boudent l'étang à côté, à cause des poissons. La mare sera une annexe de l'étang. »

Nicheurs et coléoptères

Un refuge pour les grenouilles, mais pas seulement. C'est tout un petit monde, végétal et animal, qui vit autour des mares. L'animateur nature précise :

« L'eau stagnante attire des insectes, des libellules. Nous allons créer des berges en pente, pour diversifier la flore. »

La restauration de cette mare dans l'espace naturel sensible de la Vallée de l'Eure, s'inscrit dans le plan de gestion 2011-2016 proposé par le CEN, à Saint-Georges-sur-Eure. Trente-six hectares de la commune sont concernés, explique Syl-

EN CHIFFRES

4 espaces naturels sensibles (ENS) sont répertoriés par le Conseil départemental : la vallée de l'Aigre, le site de Mézières-Ecluzelles-Charpont, les forêts de Senonches et La Ferté-Vidame et la vallée de l'Eure, de Saint-Georges-sur-Eure à Chartres.

13 sites naturels sont à la charge du Conservatoire d'espaces naturels d'Eure-et-Loir, soit 250 ha.

3.000 ha d'ENS sont protégés par le CEN Centre-Val de Loire, soit une centaine de sites.

59 % des communes du département possèdent une mare, soit 741 en Eure-et-Loir.

Connaître, protéger, gérer, valoriser les sites naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a fêté ses 25 ans l'année dernière.

L'association régionale dispose d'antennes départementales. Sa mission : sauvegarder les milieux naturels remarquables pour « leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique ». Son action se divise en quatre axes.

Connaître. Le CEN procède à des inventaires, avec le concours des acteurs locaux de l'environnement. Sylvain Garbar précise : « Certaines associations ou organismes locaux ont des domaines d'expertise que nous n'avons pas. » Eure-et-Loir Nature, l'Office pour les insectes et leur environnement ou l'Office national des forêts sont certains des nombreux collaborateurs euréliens du CEN.



SYLVAIN GARBAR. « L'hiver je m'occupe de la gestion des sites et l'été j'assure l'animation dans les espaces naturels sensibles. »

Protéger. Pour préserver les espaces naturels sensibles, le Conservatoire dispose de plusieurs outils, explique Sylvain Garbar :

« Le CEN peut acquérir des sites ou faire de la maîtrise d'usage, en signant des conventions avec des collectivités territoriales ou

même avec des particuliers. » Des plans de gestion sont proposés aux partenaires.

Gérer. La gestion vise à figer la nature « à un stade patrimonial intéressant » ou à augmenter la richesse de ce patrimoine. En exemple, Sylvain Garbar cite une espèce indigène d'orchidées euréliennes, objets d'un plan de gestion.

Valoriser. Que l'ENS appartienne au Conservatoire, à une collectivité ou des particuliers, il doit être ouvert au public, au moins une fois dans l'année. Pour Sylvain Garbar « les espaces naturels sensibles sont des supports pédagogiques. Il faut mieux connaître pour donner l'envie au public de préserver. » Les chantiers d'automne font partie intégrante de ces animations naturelles. ■

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FERTE-VIDAME

Suite à l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Ferté-Vidame en 2010, le Conservatoire a initié en 2011 la mise en œuvre des propositions d'actions, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur le secteur. Le site d'étude de la Ferté-Vidame s'étend sur 95 hectares. Il accueille des milieux patrimoniaux diversifiés (prairies du parc du château, mégaphorbiaie, jonchaie, plans d'eau, boisements humides...) et riches (nombreuses espèces végétales et animales remarquables).

Le plan de gestion de l'ENS concerne à la fois les parcelles appartenant au Conseil départemental et les parcelles appartenant à la commune de la Ferté-Vidame.

Pour l'année 2016, le Conservatoire n'a pas accompagné le Conseil départemental sur l'ENS de la Ferté-Vidame.

Une démarche a été menée avec la commune de la Ferté-Vidame dans le cadre de la mise à jour du plan de gestion des parcelles en propriété communale.

L'ONF a bien été identifié comme partenaire de la commune dans la gestion de la forêt des mousseuses. Pour la prairie communale et les mares de l'arboretum, la commune a validé le principe de la signature d'une convention d'usage avec le Conservatoire pour bénéficier d'un accompagnement technique dans la gestion de ces espaces à forts enjeux écologiques. À la signature de cette convention, la prairie et les mares intégreront le réseau de sites préservés par le Conservatoire en Eure-et-Loir.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'AIGRE

Suite à l'élaboration d'une étude globale en 2006, le Conservatoire et le Conseil départemental travaille conjointement à préserver les espaces naturels les plus patrimoniaux de cette vallée. Suite à l'acquisition de parcelles par le Conseil départemental en 2011 et 2012, une animation territoriale a débuté entre le Conseil départemental, la SAFER du Centre et le Conservatoire pour poursuivre ces opérations de maîtrise foncière ou d'usage.

Le Conservatoire a réactualisé en 2015 le plan de gestion sur le site du Moulin Rouge, à cette occasion il a réalisé également le plan de gestion sur l'ENS de la Vallée de l'Aigre. Le plan de gestion intègre donc les parcelles gérées par le Conservatoire, les parcelles appartenant au Conseil départemental et aux communes de La Ferté-Villeneuve, Charray et Romilly-sur-Aigre.

Le Conservatoire a réalisé le diagnostic écologique de l'ensemble des parcelles correspondant à une surface de plus de 80 hectares et composées principalement de milieux humides.

Le plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique du Conservatoire le 27 mai 2015 et par le Conseil d'administration du Conservatoire le 20 juin 2015.

En 2016, l'animation territoriale a permis d'aboutir à :

- **La signature d'une convention d'usage avec un privé pour la préservation d'une roselière à proximité du moulin d'Anvault sur une surface de 0,3 ha**
- **L'acquisition de 4 parcelles (signature prévue en avril 2017) à proximité du site de Moulin Rouge pour une surface totale de 4,3 ha**
- **Une promesse de vente pour 2 parcelles à proximité de propriétés du Conseil départemental au sein de l'Espace naturel sensible pour une surface de 1,1 ha**

Le Conseil départemental accompagne ces acquisitions du Conservatoire dans le cadre d'une aide financière spécifique.

